N.º 23.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

3 629

Nous commissaires nommés par l'academie pour examiner les yeux de m.r Caboche inspecteur des chemins du Boulonois et pour lui rendre compte du memoire qu'il lui a presenté à ce sujet:

1º il expose que depuis 1757 il a eû des fluxions sur les yeux avec des douleurs de tête violentes et insuportables, qui ont été traittées par les saignées du bras, du pied et de la temporale et autres remedes usités en pareil cas. Les douleurs et l'inflammation etant entierement dissipées, il commenca a voir de l'oeil gauche des taches noires, l'oeil droit resta obscurcy par des nuages noiratres qui lui otoient toute faculté d'en voir, au mois d'avril il se détermina à venir à paris, ou on lui administra differens remedes tant interieures qu'exterieurs pour résoudre a ce qu'on lui disoit l'opacité qui se formoit dans les cristallins. après sept mois de remedes et d'un régime rigoureux sans aucun changement a ses yeux, il consulta m.r Souquet med. et chirurgien major du regiment de forez, qui lui conseilla de cesser toute espece de remede, lui assurant que sa maladie etoit des cataractes membraneuses que l'opération seule pouvoit guérir, et qu'il falloit attendre patiemment qu'elles vinssent en maturité. Le malade se détermina a suivre ses conseils, il fut pendant dix huit mois

ARC 23 n° 9 (b)

à lire et écrire de loeil gauche seulement, après quoi il lui — revint des fluxions.

au commencement de cette année Mr. Souquet lui assura que ses cataractes etoient dans le cas d'être operées, ce qui détermina le — malade à se rendre à paris, où il consulta trois medecins dont deux confirmerent la décision du Sr. Souquet; le troisieme ne convint point que les cataractes êtoient opérables, le Sr. vincels oculiste assura même quil n'y avoit point de cataracte et que ses yeux — n'avoient besoin que de quelques remedes internes et externes.

toutes ces décisions differentes ne détournerent point le malade de voir Mr. Grandjean qui arréta que les cataractes etoient de même nature que Mr. Souquet lui avoit dites, et que celle de loeil droit pouvoit etre operée, à cet effet il prépara le malade et lui — fit le 22 may dernier l'extraction de la membrane antérieure du cristallin en presence de Mr. Gilles mtre en chirurgie.

en examinant les yeux du malade nous avons trouvé a la partie inferieure de la cornée une cicatrice telle quelle se trouve — après l'operation de la cataracte par extraction.

quoique cet oeil paroisse net et que Mr. Laboche ait donné des preuves convincantes quil en voit, nous ne pouvons nous — persuader que l'on ne lui ait fait que l'extraction seule de la

membrane cristalline. pour peu que lón reflechisse sur la structure de lóeil, lón simaginera sans peine ce quíl doit arriver en pareil cas. le cristallin doit passer dans la chambre antérieure, ou se précipiter dans la partie inferieure de lóeil, comme il arrive dans la cataracte par abaissement, ou bien lópacité naura été que dans la portion de lhumeur aqueuse qui se trouve dans la chambre posterieure, ce qui arrive quelquefois surtout après les longues inflammations de lóeil ce qui peut fort bien en imposer et faire prendre le change en pareil cas, et par lóperation lon n'auroit retiré que cette [humeur] epaissie. de plus nous ne pouvons croire que lópacité ce soit bornée à la membrane cristalline, sans que le cristallin ne se resente de cette opacité.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

La raison que nous donne mr Laboche pour nous persuader quíl ný a eu que la membrane cristalline démportée dans son opération est quíl voit sans lunettes, ce qui nén peut etre une preuve convincante, attendu quíl suffira que lhumeur vitrée soit assez volumineuse et que le chaton quélle forme dans sa partie anterieure en soit effacé pour que le malade puisse y voir sans ce secours. cette humeur fait pour lors lóffice du cristallin.

quoi que nous en disions ici ce n'est point que nous ayons intention de toucher en rien à la reputation que m.r Grandjean s'est aquise.

tous ceux qui l'ont vû operer lui rendent toute la justice qu'il merite, on scait qu'il est un de ceux qui operent avec plus de dexterité, c'est le témoignage que nous lui rendons avec plaisir à paris ce 28 juillet 1762

Derhais Gendron

Delafaye